



ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LA PROMOTION DU TOURISME FLUVIAL

Communiqué de Presse :

L'Association pour le Développement et de la Promotion du Tourisme Fluvial élargit le champ de ses adhérents.

Créée en 2010, l'**Association des Loueurs de Bateaux d'Alsace, de Lorraine et des Ardennes** a décidé lors de son Assemblée Générale de l'an dernier de s'ouvrir à tous les métiers du tourisme fluvial : péniches- hôtels, bateaux à passagers et ports de plaisance, afin d'être la plus représentative possible de sa branche d'activités auprès des gestionnaires de réseaux fluviaux et des instances régionales du tourisme, ceci en particulier depuis la création, début 2016, de la Grande Région Est. En effet, celle-ci concentre une part importante du réseau navigable français.

Cette nécessité de regrouper l'ensemble des prestataires fluviaux est apparue tout particulièrement suite aux incidents qui ont émaillé durant trois saisons le fonctionnement du Plan Incliné de Saint Louis- Arzwiller. « Notre activité génère des emplois non délocalisable, dans l'ensemble de la sphère touristique : restaurants, commerçants, prestataires de services » fait remarquer Patrice Yax, vice-président et gérant de Navig-France à Lagarde (57), « il convient de les préserver et de les développer pour dynamiser l'économie locale » précise encore le chef d'entreprise.

Ainsi, la liste des adhérents s'est enrichie, entre autres, du **Comité des Armateurs fluviaux**, de l'**Association des Plaisanciers en Eaux Intérieures**, du **Consortium International**



ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LA PROMOTION DU TOURISME FLUVIAL

pour la Modernisation des Voies Navigables et de plusieurs gestionnaires d'équipements d'accueil pour les plaisanciers.

Son président, Jean Michel Zorn, insiste plus particulièrement sur l'importance qu'il attache à l'adhésion des gestionnaires des ports de plaisance et des haltes fluviales qui constituent, selon lui, un véritable outil de développement des activités sur et autour de la voie d'eau.

« Ces équipements d'accueil sont également susceptibles de recevoir, outre les plaisanciers, les camping-caristes, dont le nombre est en forte augmentation d'année en année, et de devenir ainsi des véritables points d'animation touristique du territoire, en particulier pour la location de vélos à assistance électrique, un marché en plein développement. Ils permettront à un large public de découvrir l'arrière-pays d'un canal ou de parcourir les nombreuses pistes cyclables qui jouxtent nos voies d'eaux. » précise JM Zorn.

Pour tout renseignement sur l'Association où pour adhérer à celle-ci, les professionnels du secteur peuvent s'adresser à :

Jean Michel Zorn

15 rue de Nordhouse

67114 Eschau

Tel : 06 35 13 71 49

Mail : jeanmichel.zorn@free.fr

15, Rue de Nordhouse 67114 ESCHAU

Siège : ~~49, rue des Chaumes - 67400 Illkirch Graffenstaden~~ - Tél./Fax 03 88 66 59 28 - E-mail : jeanmichel.zorn@free.fr

Association inscrite au Tribunal d'Instance d'Illkirch : Volume 35 - Folio n°82